

# CHASNE VOUS INTERESSE

Lettre d'information du conseil municipal

Janvier 2011 - N° 98

## EDITO

Bonne Année 2011,



En ce début d'année, l'ensemble du conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux et vous remercie pour votre assistance si nombreuse à la cérémonie traditionnelle de vœux de la municipalité.

Le sujet principal de nos discussions et réunions de cette fin et début d'année concerne le choix de l'aménageur de notre ZAC. Comme vous le savez, l'avancement de ce dossier est largement tributaire d'un dossier de diagnostic de fouilles archéologique. Le rapport de ce diagnostic nous a été remis courant décembre. Nous connaissons maintenant exactement les parcelles qui doivent faire l'objet de fouilles et donc le montant approximatif correspondant. A partir de ce moment, nous pouvons procéder au choix d'un aménageur qui sera à même de nous proposer un dossier de réalisation connaissant les charges lui incombant.

Dans un dossier de ZAC, le principe est de faire contribuer l'aménageur à la réalisation d'équipements publics. La liste est définie par la commune lors de l'appel d'offre. Bien évidemment la tentation est grande de demander un maximum de participations à leurs réalisations, servant à améliorer l'offre de services à l'ensemble de la population sans grever notre budget communal. Mais il ne nous faut pas oublier qu'en définitive les coûts de ces équipements seront répercutés sur les prix de ventes des terrains et des constructions. L'objectif de la ZAC est d'assurer un développement harmonieux de notre bourg, mais aussi d'assurer un renouvellement de population, renouvellement indispensable au maintien de notre chère école de la Choinette.

Or, si le prix des terrains est élevé, les familles en devenir ne pourront pas y accéder et donc l'objectif de notre action ne sera pas atteint. Si, par contre, nous limitons la liste des équipements publics, c'est sur le budget de la commune que s'imputeront les équipements nécessaires à l'accueil de cette nouvelle population et ce sera forcément au détriment d'autres projets.

Vous le voyez, le choix est cornélien et la définition d'un juste milieu entre la volonté d'avoir des prix des terrains raisonnables et celle de bénéficier à moindre coût d'équipements publics fut difficile et a nécessité de nombreuses heures de discussions. Mais nous nous sommes mis d'accord et notre choix devrait pouvoir se faire avant l'été.

Un autre sujet d'importance est le début des travaux le long de la RD106. Le traitement de la traversée de notre bourg en totalité étant complètement hors budget, un séquençage des travaux a été défini.

Un nouveau dévoiement va être réalisé en direction de Liffré, similaire à ce qui a été fait vers St Aubin d'Aubigné. La première tranche à être réalisée sera ensuite la section entre la rue du Grand Clos et le pont de la Choinette, Cette section se révélant être la zone à traiter en priorité pour apporter une solution à la vitesse excessive de certains automobilistes dans le bourg. Quand on voit le coût de cette réalisation (250 000 €), on mesure le prix de l'incivilité de certains !!!

Les dossiers du conseil municipal sont complexes. N'oubliez pas que le plus important est que vous et vos proches soyez heureux de vivre à Chasné et nous, élus, essayons d'y contribuer le mieux possible par nos choix.

L'équipe municipale,

## MAIRIE PRATIQUE :

### Horaires d'ouverture:

Lundi: 13h30 - 18h00  
Mardi: 9h00 - 12h30  
Mercredi: 9h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00  
Jeudi: 9h00 - 12h30  
Vendredi: 9h00 - 12h30  
Samedi: 9h00 - 12h00

☎ 02 99 55 22 79

Mail : [mairiechasnesurillet@wanadoo.fr](mailto:mairiechasnesurillet@wanadoo.fr)

Site internet : [www.chasnesurillet.fr](http://www.chasnesurillet.fr)



Le maire et les adjoints  
reçoivent sur rendez-vous

## AGENDA COMMUNAL



### Vendredi 28 janvier

Concours belote  
(ACPG—CATM)

### Samedi 29 janvier

Repas APE

### Samedi 5 février

Repas CCAS

### Dimanche 13 février

Course de la St Valentin

### Vendredi 18 février

Conseil municipal

### Samedi 19 février

Concours de fléchettes  
(organisé par ASL section Dyna Gym)

### Jeudi 24 mars

Conseil municipal

### Dimanche 20 et 27 mars

Elections cantonales

## Informations municipales

**Inscriptions sur les listes électorales** : Vous venez d'aménager à Chasné, venez d'avoir 18 ans, vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune (vous devez nous fournir un justificatif d'état civil et de domicile).

**Elections cantonales** : Elles se dérouleront les 20 et 27 mars 2011. Exceptionnellement, le bureau de vote se tiendra à la cantine en raison des représentations théâtrales.

**Recensement militaire** : En vue de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Vous munir du livret de famille. Cette formation est indispensable pour les inscriptions aux examens, concours et permis auto et moto.

**Dernière minute** : La SAUR procédera à des essais de fonctionnement des poteaux et bouches destinés à la lutte contre l'incendie le **mercredi 26 janvier 2011**. Ces manœuvres pourront entraîner momentanément un léger trouble et une coloration de l'eau sans conséquence pour votre santé.

## Concours de jardins potagers

En 2010, la commune a organisé un concours de jardins potagers. Plusieurs chasnéens ont donc ouverts leur jardins pour le plus grand plaisir d'un jury enthousiaste. Cette nouvelle formule nous a permis de voir de superbes potagers mais aussi (et surtout) de rencontrer des gens passionnés et passionnants. Comme il fallait bien les départager nous avons établi un classement, mais que vous soyez tous grandement remercié et espérons vous voir encore plus nombreux l'an prochain :

1<sup>er</sup> prix : Mr Guy Fourel

2<sup>ème</sup> prix : Mr Raymond Lenoisé

3<sup>ème</sup> prix : Mr Guillaume Leneveu

4<sup>ème</sup> prix : Mr Florian Duhaut

5<sup>ème</sup> prix : Mr Stéphane Devé



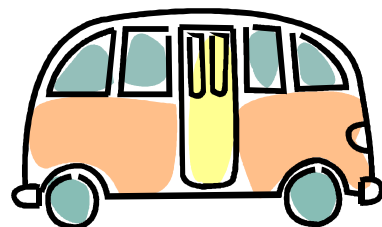
**Communauté de Communes du Pays de Liffré**  
**Déplacez-vous le vendredi avec les lignes de LA COCCINELLE**

Habitants du Pays de Liffré, pour un jour ou pour toujours, il vous est difficile de vous déplacer : en fauteuil, en béquilles, avec des poussettes ou valises... le minibus LES LIGNES DE LA COCCINELLE vient vous chercher à votre domicile chaque vendredi pour vous conduire au centre-ville de La Bouëxière ou Liffré, à votre rendez-vous chez le médecin, au marché de Liffré...

La prise en charge s'effectue entre 9h et 10h30 le matin, le retour entre 12h et 12h30.

Il vous en coûte 2 euros par trajet, soit 4 euros aller-retour.

**La réservation est obligatoire, renseignez-vous au 07 86 00 62 10**



**Orientation professionnelle pour mères de famille**

Vous avez arrêté de travailler plusieurs années pour élever vos enfants et vous désirez reprendre une activité professionnelle. Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 35 organise avec les Points Accueil Emploi du Pays de Liffré, un pré-bilan d'orientation professionnelle pour des femmes, mères de famille, qui envisagent une insertion professionnelle. Ce module de formation a pour objectif de vous aider à déterminer un projet professionnel, et à définir un parcours de formation, en évaluant les premiers besoins et en proposant les types d'actions les plus adaptés à votre situation.

Ce module gratuit se déroulera sur deux jours les vendredi 4 et 11 février de 9h30 à 12h30 et de 13h30 - 16h30 au Point Accueil Emploi, 24 rue Fontaine à Liffré.

**Renseignements et inscription :**

PAE de Liffré au 02 99 68 43 13

PAE de La Bouëxière au 02 99 62 63 89

**Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**

Nous vous rappelons que le programme d'animation du mois est à votre disposition à la mairie.

**Pour toute information :** 02.99.68.43.03

## ASSOCIATIONS COMMUNALES



### A.P.E.

La soirée bretonne et dansante aura lieu le samedi 29 janvier dans la salle des Moissons

Au menu : galettes et crêpes

Tarifs : 12,50 € par adulte et 5,50 € par enfant

Des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie.

Venez nombreux!!

Nous contacter : [ape.chasne@gmail.com](mailto:ape.chasne@gmail.com)

ou sur notre site :

[www.ape.chasne.over-blog.com](http://www.ape.chasne.over-blog.com)

### ASL DYNA GYM

#### TOURNOI AMICAL DE FLECHETTES

Samedi 19 Février

18 heures 30

salle « Les Moissons »



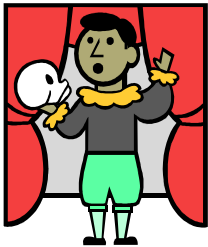
A partir de 13 ans

Doublette 5 € / pers

Caution prêt fléchettes 5€

Un lot sera remis à chaque participant.

Sur place : galettes-saucisses, crêpes, gâteaux, buvette



### « Les Baladins de l'Illet » Représentations théâtre

• Il y a longtemps, alors que le monde était déjà vieux et que les arbres recouvraient la terre, un rétameur et sa fille arrivèrent dans une clairière, au cœur de la forêt. La petite fille s'appelait Prunelle ..... La suite ?

Les enfants de la troupe des Baladins de l'Illet vous la raconteront les :

**vendredi 25 mars à 20h30 , samedi 26 Mars à 20h30 et dimanche 27 Mars à 15h00.**

• Un couple se voit offrir un séjour inoubliable dans un hôtel 4 étoiles en cadeau d'anniversaire. Mais surprise en arrivant ! Les quatre étoiles ont bien terni... Les hôtes sont des plus étranges avec un savant qui cherche Dieu sait quoi, une hôtelière et son fils maniaco-dépressif qui fait des vers ou a un regard de tueur, une sorcière qui prédit les pires désastres... Qui plus est, toutes les pièces de l'hôtel sont identiques avec de nombreuses surprises qui guettent le couple dans chacune d'elle... Qu'advient-il du couple qui n'est pas au bout de ses désagréments ?

Vous le saurez en venant voir les Baladins de l'Illet le :

**vendredi 25 mars à 20h30, samedi 26 mars à 20h30, dimanche 27 mars à 15h00,  
vendredi 1 avril à 20h30, samedi 2 avril à 20h30 et dimanche 3 Avril à 15h00.**

### ASL Section Oxygène Course de la Saint Valentin



Si vous voyez des couples en short se tenant par la main et courant le **dimanche 13 février 2011** sur les routes et chemins de la commune, ne vous étonnez pas !!!!

Ils participent à la deuxième course de la St Valentin organisée par l'association ASL Section Oxygène.

Cette manifestation permet à tout le monde de parcourir 10,9 km (2 boucles) à son rythme. Vous pouvez courir seul ou en couple, Saint Valentin oblige.

Des bulletins de participation sont disponibles à la mairie, chez les commerçants et sur le site de l'association <http://oxygenechasnesurillet.blogspot.com>

**Inscription** : 6 €(certificat médical obligatoire)

Vous pouvez aussi venir encourager les coureurs : un stand galettes saucisses buvette vous permettra de vous restaurer tout en les encourageant !!!!